

# RÉSUMÉ

## Les idées-force

Nous faisons un résumé du livre en puisant une idée-force de chacun des 64 essais. Suivant la numérotation de ces derniers, voici les idées-force :

1. L'économie est une science de l'action humaine, qu'on peut comprendre par des explications de principe, et non par des prévisions chiffrées.
2. La croissance est le résultat d'un processus endogène de l'activité économique et dépend aussi bien des facteurs institutionnels que du capital et du travail.
3. Ce sont les prix relatifs, et non le niveau général des prix, qui déterminent le volume et la structure de la production.
4. La richesse est réelle et ne se confond pas avec la monnaie, celle-ci étant une institution évolutive qui n'a jamais été inventée par personne.
5. Le marché est un processus de découverte et de coordination des actions individuelles, faisant émerger des informations pertinentes qui sont dispersées parmi les acteurs économiques.
6. Ce sont les réalités institutionnelles et leur perception qui attirent l'investissement privé et jouent le rôle de moteur de l'économie.
7. Alors que l'économie évolue dans le long terme, toute politique volontariste est nécessairement de court terme.
8. La démocratie est devenue un marché politique où l'Etat en tant qu'offreur affronte les électeurs comme demandeurs, avec pour prix le nombre de votes.
9. La bourse doit être un instrument de déconcentration de l'économie en encourageant la libre transférabilité des droits de propriété.
10. Entre le contexte international, le cadre institutionnel et la politique économique, il faut au moins deux de ces trois facteurs qui favorisent le développement économique de Maurice.
11. Une économie très petite et très ouverte doit se diversifier, se consolider et se moderniser, tout en améliorant l'efficacité et la productivité.
12. La survie de l'industrie textile passe par la qualité de nos institutions politiques, économiques, juridiques et sociales, et non par la dépréciation de la roupie.
13. La diversification industrielle doit se faire au moyen de la haute technologie pour réussir.
14. Nos entreprises doivent changer leur politique de financement en ayant recours davantage à des fonds propres qu'à des fonds empruntés.
15. Une libéralisation réfléchie de l'accès aérien pourrait permettre à l'industrie touristique de résorber la main-d'oeuvre délaissée par la manufacture.

16. Sans de bonnes politiques économiques et monétaires, les technologies de l'information et de la communication ne stimuleront pas la croissance de la productivité.
17. La vertu d'une monnaie dépréciée, ce n'est pas qu'elle fait accroître les exportations, mais qu'elle fait réduire le déficit commercial, ce que n'arrive pas à faire une roupie faible.
18. Plutôt qu'une monnaie stable, il faut une monnaie saine, une monnaie non inflationniste qui inspire la confiance monétaire.
19. Le courant mercantiliste au sein du secteur privé n'encourage pas les esprits animaux qu'on attend des entrepreneurs.
20. Conséquence de trop d'investissements non rentables, la récession est un mal inévitable à l'assainissement de l'économie, auquel fait obstacle une politique du crédit facile.
21. L'actuel système bancaire de réserves fractionnaires crée de la monnaie à partir de rien, entraînant un excès de liquidités.
22. L'euro est une monnaie politique, voire politisée, dont les exportateurs mauriciens doivent réduire leur dépendance dans la perspective d'une sécession monétaire en Europe.
23. Si la Banque de Maurice se pose en quatrième pouvoir dans le cadre de sa politique monétaire, elle doit jouer la transparence et l'ouverture.
24. Le taux d'intérêt constitue un instrument de sanction contre l'indiscipline fiscale et monétaire, mais il ne peut pas tout résoudre.
25. Un taux d'intérêt élevé n'est pas un problème dès lors que les banques diminuent leur marge de taux d'intérêt entre l'épargne et l'emprunt.
26. La banque centrale peut cibler l'inflation si le ministère des Finances respecte son indépendance et ne lui impose pas une prédominance fiscale.
27. Il est temps que les autorités créent une assurance-dépôts explicite, transparente et limitée qui protège seulement les petits épargnants.
28. La réduction du déficit budgétaire et de la dette publique est le point de départ d'un chemin de croissance soutenue, sinon renouvelée.
29. Trop d'impôts tuent l'impôt dans la mesure où ils font fuir l'investissement, pénalisent la production, rendent difficile la création d'emplois et diminuent le robinet des rentrées fiscales.
30. Ce qui fait tourner la machine économique n'est pas la consommation, mais la création et le développement des entreprises, qui ont besoin d'une épargne pour investir.
31. L'entreprise d'Etat est préférable au monopole d'Etat pour peu qu'elle s'engage sur les mêmes bases que l'entreprise privée.
32. La justice fiscale est celle où l'Etat applique un impôt à la protection des contrats, des personnes et des propriétés matérielles.

33. Le système bureaucratique est une technique d'organisation applicable à la fonction publique, et il peut tuer l'entreprise, car il est le contraire de l'économie de profit.
34. Le respect de la règle de droit et l'égalité devant la loi sont des conditions essentielles au bon fonctionnement d'une économie libre.
35. La liberté contractuelle est le meilleur garant de la concurrence que le droit de la concurrence.
36. L'harmonisation fiscale entre pays empiète sur la souveraineté des Etats tandis que la concurrence fiscale la respecte.
37. L'Etat libéral est celui qui pose les fondations de l'économie de marché et qui applique une politique générale allant à l'encontre des intérêts sectoriels.
38. Il revient au politique de démocratiser l'économie, et non de démocratiser l'entreprise, avec la concurrence comme principe d'action.
39. Le libre échange, qui appelle à la réciprocité dans les échanges commerciaux, promeut mieux les intérêts de Maurice que le protectionnisme.
40. La mondialisation n'est pas maîtrisable, mais elle compte sur le poids du marché pour contrebalancer les actions des gouvernements.
41. Les entreprises mauriciennes aiment l'Etat plus que le marché, sauf quand le gouvernement contrôle les prix et affecte ainsi la production.
42. Un modèle de développement ne repose pas sur l'investissement public, mais sur la loi universelle de l'offre et de la demande.
43. On décide toujours dans l'incertain, et toute décision a une dimension créatrice.
44. La gouvernance d'entreprise ne se discute pas, mais elle se pratique.
45. L'emploi n'est pas seulement lié à une formation adéquate, mais aussi à l'imperfection du marché du travail.
46. Une plus grande dose de flexibilité dans les lois du travail est le meilleur remède contre la progression du chômage structurel.
47. Il ne doit pas exister une politique de l'emploi, mais des politiques qui favorisent la création d'emplois sans alimenter l'inflation.
48. La compensation salariale annuelle peut être payée au taux intégral de l'inflation à condition qu'elle ne soit donnée qu'aux salariés situés en dessous du salaire médian.
49. La pauvreté relative est complexe à mesurer cependant que l'inflation creuse l'inégalité des revenus.
50. L'Etat et le secteur privé doivent aider les pauvres à être partie prenante de la croissance inclusive et de la libéralisation du commerce international.
51. Le surendettement relève d'abord de l'irresponsabilité individuelle et ensuite de l'irresponsabilité fiscale et monétaire.

52. On peut réduire l'écart des revenus par "l'impôt négatif", mais ce principe se heurte à l'égoïsme des classes moyennes.
53. Si l'Etat privatisait toutes les écoles secondaires, il éviterait le gaspillage des ressources et subventionnerait tous les élèves par des bons éducatifs.
54. L'Etat doit rétablir son autorité face à la dérive corporatiste des syndicats, marginalisés dans leurs revendications salariales.
55. Un système économique ne saurait demeurer figé sous la tutelle de la démocratie d'opinion avec la complicité du politique.
56. Une économie progresse dans une société de confiance, mais régresse dans une société de méfiance et de défiance.
57. L'économie suit la morale du football, selon laquelle c'est le résultat qui compte, mais d'après les règles de la vie.
58. L'homme d'affaires fait ce qu'il veut de sa vie, néanmoins sa liberté s'arrête là où commence celle des autres.
59. L'Etat et la corruption s'accroissent en se nourrissant l'un de l'autre, à moins de cloisonner les relations entre les institutions politiques, publiques et privées.
60. Il n'y a de justice que dans les procédures, et cette justice procédurale apporte une justice de résultats, quels que soient les résultats obtenus.
61. Dans la mesure où la distribution des revenus par le marché est juste, les richesses sont légitimes, mais les privilèges sont injustes.
62. La "justice sociale" n'est pas le produit d'un processus social, mais une conception imposée à la société, considérée à tort comme un "grand Etre" capable d'agir pour un but déterminé.
63. La liberté individuelle, définie comme absence de coercition, s'appuie sur des règles de juste conduite, tels le respect de la propriété et le respect dû à la parole donnée.
64. La société mauricienne est en proie à la confusion des valeurs, que peuvent éclaircir les économistes en prônant un retour de l'éthique en économie.